

RÈGLEMENT

CONCOURS PHOTOS 2026 – Nos villages en images, notre territoire en lumière.

Article 1 – Objet

L'Office de Tourisme Pays de Nexon – Monts de Châlus organise un concours photos **du vendredi 13 mars au vendredi 15 mai 2026.**

Le thème invite à : Donnez à voir ce qui fait battre le cœur de nos villages : une lumière, un détail, une scène de vie, une atmosphère singulière... des instants simples qui, en image, racontent toute notre identité.

Les photographies sélectionnées seront exposées à l'Office de Tourisme de Nexon du 2 juillet au 28 août 2026. Les auteurs des photos retenues repartiront avec leur tirage au format A3 début septembre 2026.

Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert aux habitants des 15 communes de la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus (Bussière-Galant, Châlus, Dournazac, Flavignac, Janailhac, Lavignac, Les Cars, Meilhac, Nexon, Pageas, Rilhac-Lastours, Saint-Hilaire-les-Places, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Priest-Ligoure).

Participation **à partir de 12 ans** (autorisation parentale obligatoire pour les 12–18 ans).

Une seule participation par personne.

La photographie doit être prise entre le 13 mars et le 15 mai 2026, sur le territoire intercommunal.

Article 3 – Modalités de participation

Participation possible :

- en dépôt dans un bureau d'accueil de l'Office de Tourisme (format numérique – clef USB);
- par mail à tourisme@paysdenexon-montdechalus.fr ;

Formats acceptés : JPG, JPEG ou PNG (bonne qualité requise).

Les photos comportant des personnes doivent garantir leur non-identifiabilité, sauf autorisation écrite des personnes concernées.

Article 4 – Sélection et droits

Les photographies seront examinées par un jury. **Les lauréats seront contactés fin mai 2026.**

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser les photographies (exposition, publication, supports de communication), **avec mention du nom de l'auteur.**

La participation vaut acceptation du présent règlement.

Coordonnées de l'organisateur : Office de Tourisme Pays de Nexon – Monts de Châlus / 6bis place de la République – 87800 Nexon / 05 55 58 28 44 / tourisme@paysdenexon-montdechalus.fr .